

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



**CABINET DU PREMIER MINISTRE,
MINISTRE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT**

**CONFERENCE DE PRESSE DE
S.E.M. AMADOU GON COULIBALY**

**PREMIER MINISTRE, CHEF DE GOUVERNEMENT
MINISTRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE TAT**

PROPOS LIMINAIRE

**V8 - 19/03/19
Primature**

MARDI 19 MARS 2019

**Mesdames et Messieurs les Membres du
Gouvernement ;**

**Mesdames et Messieurs les représentants de
la presse nationale et internationale ;**

**Mesdames et Messieurs les partenaires au
développement ;**

**Mesdames et Messieurs les membres des
organisations professionnelles et de la société
civile ;**

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je vous retrouve
tous, à l'occasion de cette conférence de presse
bilan.

Dans le même esprit que les précédentes, il s'agit
d'un moment d'information important, au cours
duquel nous aborderons les sujets suivants :

- 1- L'EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE DU PAYS
- 2- LE PROGRAMME SOCIAL DU GOUVERNEMENT
- 3- NOTRE ACTUALITE POLITIQUE ET SOCIALE

Enfin, je répondrai à vos questions.

**Mesdames et Messieurs,
Chers amis de la Presse,**

La Côte d'Ivoire a enregistré de 2012 à 2018 un taux de croissance économique annuel moyen de 8,6%, contre 0,8% de 2000 à 2010.

Cette dynamique, impulsée par les investissements et des réformes stratégiques, a permis d'améliorer significativement les indicateurs socio-économiques.

Ainsi, le PIB par habitant a augmenté de 33% de 2010 à 2017, passant de 560 300 F CFA à 745 200 F CFA.

Le niveau des dépenses pro-pauvres est, quant à lui, passé de 885,2 milliards FCFA en 2010 à 2 290,8 milliards FCFA en 2018.

Cela a permis d'inverser la tendance haussière de la pauvreté enregistrée de 1984 à 2011.

En effet, sachez que le taux de pauvreté est passé de 10% en 1984, à 38,8% en 1998 et à 48,6% en 2008, pour s'établir à 51% en 2011.

Il a baissé à partir de 2012 pour ressortir à 46,3% en 2015 et devrait se situer en deçà de ce niveau en 2018. Des enquêtes sont en cours actuellement pour nous donner les chiffres de l'année 2018.

Cette performance économique et sociale remarquable ne pouvait être imaginée à la sortie de crise.

En effet, à l'accession à la magistrature suprême de Son Excellence Monsieur **Alassane Ouattara** en avril 2011, les défis étaient considérables :

Restaurer la paix et la sécurité, Renforcer la cohésion sociale, Initier la réconciliation nationale et enfin, Relancer urgemment notre économie.

A ce titre, en 2012, le Gouvernement a élaboré le Plan National de Développement 2012-2015, avec pour objectifs de doter notre pays d'infrastructures de base dans les secteurs du transport, de l'énergie, de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation, etc.

Ce PND, d'un montant de 11.000 milliards de FCFA, a intégré une forte dimension sociale.

Ces efforts ont permis d'enregistrer des progrès notables, en termes de restauration de la paix, de la sécurité, de la cohésion sociale et de relance de l'outil de production.

Par ailleurs, la bonne tenue des cours de nos principales matières premières (café, cacao et

anacarde) a permis de transférer des ressources importantes vers les populations en milieu rural.

Les revenus du monde agricole sont passés de 3.368 milliards FCFA en 2012 à 5.653 milliards FCFA en 2015, soit une hausse de 68%.

En outre, la hausse du SMIG qui est passé de 36 000 FCFA à 60 000 FCFA en 2014 et le déblocage du salaire indiciaire des fonctionnaires et agents de l'Etat en 2015 ont contribué au renforcement du pouvoir d'achat des populations.

Sur la base de ces acquis, le second PND, d'un montant de 30.000 milliards de FCFA, actuellement en cours d'exécution, vise à consolider la dynamique de croissance, en la rendant encore plus inclusive.

Ainsi, la mise en œuvre des deux PND, permet de positionner et de maintenir notre pays dans une dynamique de forte croissance, tout en garantissant un cadre macro-économique de qualité et une forte attractivité des investisseurs, tant nationaux qu'internationaux.

Ces performances économiques sont enviées par de nombreux pays.

Le Gouvernement est au travail. La Côte d'ivoire avance. Vous pouvez compter sur nous.

Nous sommes cependant bien conscients que sept années de croissance soutenue ne permettent pas d'effacer le lourd passif social laissé par plusieurs années de crise.

Les attentes des populations restent encore nombreuses.

**Mesdames et Messieurs,
Chers amis de la Presse,**

Aussi, c'est à l'occasion de son adresse solennelle à la Nation le 31 décembre 2018, que le **Président de la République**, Son Excellence Monsieur **Alassane Ouattara**, a donné des instructions fermes, afin que les conditions de vie des populations soient encore

plus impactées par les efforts de l'action gouvernementale.

C'est à ce titre, que le Programme Social du Gouvernement a été adopté en Conseil des Ministres dès les tout premiers jours de l'année 2019.

Le Programme Social du Gouvernement, comprend la mise en œuvre de 156 actions, dont 67 projets majeurs, 57 réformes et 32 mesures d'accompagnement de l'action sociale (dont 12 mesures phares), pour un montant de 727,5 milliards de FCFA.

Ce programme aborde les problématiques sociales avec beaucoup d'ampleur et de pragmatisme, afin de garantir des résultats immédiats et surtout durables :

1. En fournissant aux populations des services de santé de proximité et en améliorant la protection sociale ;

2. En renforçant les conditions d'accès et de maintien à l'école des enfants de 6 à 16 ans, notamment les jeunes filles. En améliorant les conditions d'étude et de vie des étudiants ;
3. En favorisant l'accès aux logements, à l'eau potable, à l'énergie, au transport et aux biens de grande consommation.
4. En permettant aux femmes et aux jeunes de notre pays d'avoir accès à des revenus, ainsi qu'à un emploi décent et stable ;
5. En créant de meilleures conditions de vie des populations en milieu rural et en garantissant la sécurité alimentaire.

Quels sont les niveaux d'intervention du Programme Social du Gouvernement ?

Au niveau de la santé et de la protection sociale, le Programme Social du Gouvernement prévoit notamment le renforcement de la gratuité ciblée, le renforcement du programme de

vaccination, l'opérationnalisation de la généralisation progressive de la Couverture Maladie Universelle et enfin, l'augmentation du nombre de bénéficiaires du Projet des Filets Sociaux.

En ce qui concerne la Couverture Maladie Universelle, les prélèvements commenceront fin juillet 2019, de sorte à rendre les prestations effectives dès le 1^{er} octobre 2019.

A cet effet, le Gouvernement a renforcé l'exécution de son programme de réhabilitation de centres de santé, afin de rendre opérationnels 725 centres de santé au démarrage de la CMU.

A ce jour, 1 800 000 bénéficiaires ont déjà été enrôlés, dont plus de 32 000 indigents.

Pour ce qui concerne les Filets Sociaux, l'intensification et l'augmentation du nombre de bénéficiaires, dans le cadre du Programme Social du Gouvernement, permettront de passer de 50 000 ménages en 2018 à 100 000 ménages en 2019, pour atteindre le nombre de 125 000

ménages en 2020, soit 750 000 personnes bénéficiaires directs sur l'ensemble du territoire national. Et ceci, tant en zone rurale qu'en zone urbaine.

Au niveau des conditions d'accès et de maintien à l'école des enfants de 6 à 16 ans, le Programme Social du Gouvernement renforcera les efforts en cours pour l'amélioration des conditions d'étude et d'encadrement des élèves, à travers le recrutement exceptionnel de 10 300 jeunes diplômés dont 5.300 instituteurs adjoints, 3 000 professeurs de collège et 2 000 professeurs de lycée.

D'ici fin 2020, ce sont les écoles du primaire et du secondaire qui bénéficieront de 500 000 tables-bancs.

Comme je vous le disais, nous sommes déterminés à améliorer les conditions de vie de tous, notamment des jeunes.

Au niveau de l'accès au logement, à l'énergie, à l'eau potable et aux biens de grande

consommation, les efforts du Gouvernement seront renforcés, notamment avec :

- La baisse du tarif social de l'électricité de 20 % du prix du KWh, dont bénéficient déjà environ 850 000 familles à faibles revenus depuis janvier 2019 ;
- La poursuite du Programme Électricité Pour Tous (PEPT) qui permet le raccordement des populations au réseau électrique pour seulement 1 000 FCFA. Dans le cadre du Programme Social du Gouvernement ce raccordement sera pris en charge par le Gouvernement pour 400 000 ménages.
- La réhabilitation de 23 000 pompes hydrauliques, dont plus de 17 000 en exploitation en milieu rural, à travers tout le pays.

Afin que les jeunes et les femmes de notre pays aient accès à des revenus plus décents et plus stables, le Programme Social du Gouvernement prévoit :

- Le renforcement du programme d'autonomisation des femmes ;

- Le renforcement des missions de l'Agence Emploi Jeunes ;

Ainsi, sachez que le Gouvernement mettra tout en œuvre pour faciliter la recherche du premier emploi pour les jeunes diplômés à travers :

- L'identification en ligne des jeunes diplômés en quête d'emploi sur le site internet de l'Agence Emploi Jeunes ;
- L'amélioration de la couverture territoriale des bureaux de l'Agence de l'Emploi Jeunes ;
- Une meilleure orientation des jeunes diplômés vers les programmes de développement de compétence, l'emploi salarié ou l'entrepreneuriat pour la création d'entreprises.

Notre jeunesse est le moteur de la création de la richesse nationale. Nous sommes fermement engagés à poursuivre nos efforts, à privilégier leur bien-être et promouvoir l'excellence.

Par ailleurs, la modification récente du décret régissant la formation par apprentissage permettra aux jeunes non diplômés de se former aux métiers de leurs choix et de rejoindre plus rapidement le monde du travail.

Au niveau de l'accès au Logement, le gouvernement achèvera en septembre prochain les travaux de construction de voiries, de raccordement aux réseaux d'électricité et d'approvisionnement en eau potable, afin d'accélérer la mise à disposition des logements sociaux déjà construits aux différents acquéreurs. Le Gouvernement veillera par ailleurs à l'application des dispositions de la loi sur le bail à usage d'habitation.

**Mesdames et Messieurs,
Chers amis de la Presse,**

Nos défis restent nombreux à l'image des enjeux de notre pays.

C'est pourquoi, je voudrais en appeler à la responsabilité de tous. Car c'est ensemble que le développement de la Côte d'Ivoire et le bien-être

des citoyens est possible. Il s'agit d'une mission commune que nous devons porter ensemble !

Tous les acteurs de notre pays ont un rôle clé à jouer : Gouvernement, Secteur privé, Secteur public, Société civile, Partenaires au développement...

A ce titre, je tiens à saluer les enseignants du primaire et du supérieur pour la reprise effective des cours à l'issue des négociations avec leurs ministères de tutelle.

Je voudrais encourager à la responsabilité les derniers enseignants du secondaire, afin qu'ils lèvent leur mot d'ordre de grève, à l'issue de leur Assemblée Générale prévue le samedi 23 mars prochain, car il s'agit de l'avenir de nos enfants. Les discussions se poursuivront dans le nouveau cadre de négociation mis en place, dans l'esprit de la trêve sociale signée en août 2017.

**Mesdames et Messieurs,
Chers amis de la Presse,**

La Côte d'Ivoire aborde un virage important de son développement économique et social.

C'est ensemble que nous pourrons maintenir, voire renforcer la dynamique créée depuis 2012.

Au-delà des divergences politiques, il n'y a qu'une seule Côte d'Ivoire, notre patrie commune qui reste indivisible.

Le Président de la République a donné une impulsion forte à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale, particulièrement à travers les importantes décisions prises le 6 août 2018, concernant l'amnistie accordée aux prisonniers de la crise post-électorale.

Par ailleurs, sachez que les consultations sont en cours avec l'ensemble des forces politiques et la Société Civile, en vue de réexaminer la composition de la Commission Électorale Indépendante conformément à l'arrêt de la cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

Ceci, afin de garantir le bon déroulement du processus électoral et consolider ainsi notre démocratie.

Après les premières réunions qui se sont tenues en janvier 2019 et après réception des contributions des uns et des autres, nous reprendrons les discussions au cours de ce mois de mars.

Les enjeux politiques ne doivent pas être un obstacle à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. La recomposition du paysage politique en cours ne doit pas inquiéter.

C'est tout le sens du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) dont le congrès constitutif s'est tenu les 25 et 26 janvier avec un succès sans précédent. Le RHDP répond au besoin de consolider la paix, la stabilité et la cohésion nationale, dans la diversité, mais avec une convergence vers l'idéal de paix et de prospérité prôné par le père fondateur de la Côte d'Ivoire Moderne, le Président Félix Houphouët-Boigny.

En tant que chef de Gouvernement issu de cette grande formation politique, je me réjouis du renforcement de cette majorité au niveau des

collectivités décentralisées, du Sénat et de l'Assemblée Nationale, dont je voudrais féliciter le Président, **Amadou Soumahoro**, pour sa brillante élection.

Cette majorité renforcée, facilitera la remontée des préoccupations des populations sur toute l'étendue du territoire, de sorte à rendre le développement économique et social de notre pays davantage inclusif.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer notre détermination à œuvrer pour la stabilité durable de la Nation et notre engagement à améliorer le quotidien de tous nos compatriotes.

C'est sur ces mots, que je voudrais clore mon propos et lancer nos échanges que je souhaite ouverts et fructueux.

Je vous remercie pour votre aimable attention.